

Direction des Territoires et de l'Habitat

D23-DTH-3698



Affaire suivie par Romain MORIN
tél : 01.34.25.16.46.
romain.morin@valdoise.fr

Cergy, le 12 SEP. 2023

Expéditeur : DTH

Hôtel de Ville
Monsieur Claude NOËL
Place Pierre Blanchard
95430 BUTRY-SUR-OISE

Objet : Avis sur le Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Butry-sur-Oise

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu pour avis, le 14 juin 2023, le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de votre commune.

Nous invitons la commune à consulter les services du Département en amont de la réalisation des quatre OAP sectorielles inscrites dans ce projet de PLU (les Violaines, le Bout-Baron et équipements publics) toutes situées en contiguïté avec la RD4 afin de garantir leur bonne insertion urbaine et le maintien d'une fluidité de trafic. Le Département rappelle également son engagement dans l'élaboration d'un projet sur le site de l'OAP « Secteur Gare » en tant que propriétaire foncier.

Par ailleurs, nous regrettons l'absence générale de cartographies pour illustrer le PADD ainsi que les OAP thématiques. Les OAP sectorielles gagneraient également à bénéficier d'un carton de situation permettant de les localiser à l'échelle de la commune. La présence de cartes rendrait l'analyse des implications du PLU plus facile pour les PPA comme pour le grand public.

Ce document n'appelle pas d'autre remarque de la part de mes services.

À l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format numérique pourra parfaitement convenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice des Territoires et de l'Habitat


Laëtitia KERBOUZ